



VIVIERS



Magazine d'informations municipales de votre commune de Viviers - Numéro 1 - Septembre 2014

Le Mot du Maire



Agir, Agir en étant à l'écoute des Vivaraises et des Vivarais pour bâtir la cité et le bien vivre ensemble tel est notre engagement.

Nous sollicitons tous les élus du Conseil Municipal pour construire le Viviers d'aujourd'hui et de demain.

Les projets lancés sans concertation avec les habitants ont été stoppés.

Respectant notre engagement de « **Transparence** » deux réunions publiques ont eu lieu :

Une pour l'urbanisation quartier **Beilleure**, l'autre pour celle de l'espace **Billion**.

Les projets qui seront mis en œuvre respecteront la volonté des Vivarais (es).

Le 25 septembre prochain, dans le même esprit vous êtes invités à discuter du projet de réhabilitation et de réutilisation de :

« **La Maison Des Chevaliers et son vaste tènement immobilier attenant** ».

D'autres initiatives suivront, je pense au projet « **Port** ». Il s'agira là aussi de décider ensemble de l'avenir de cet espace stratégique.

Je vous confirme par ailleurs que l'étude pour la refonte du **Plan Local d'Urbanisme** sera décidée début novembre 2014.

Toutes nos perspectives s'inscrivent dans un contexte de finances publiques extrêmement difficile.

Les dotations de l'Etat baissent considérablement.

Le transfert de charges de l'Etat vers les communes nous étouffe.

La situation financière 2015 est imprévisible à ce jour. Il suffit de suivre l'actualité Nationale.

C'est pourquoi nous allons devoir mouiller la chemise pour **trouver des partenaires extérieurs à la puissance publique** pour développer notre cité dans l'intérêt de tous. Nos racines nous donnent la force de relever les défis.

En toute amitié.

Christian Lavis
Maire de Viviers
Conseiller Général honoraire de l'Ardèche



VIVIERS A AIMÉ

GRATUITS

- >> Les T.A.C à la rentrée scolaire 2014.
- >> Locations des salles pour les associations.

RÉUNIONS PUBLIQUES

- 25 Juin - Projet **BELLEURE**
- 3 Juillet - Projet **BILLON**



>> Le Monument aux Morts

5 ans de refus de dialogue, 5 ans de comportement irrespectueux à l'égard de la population et des anciens combattants ont amené les vivarais(es) à confier les destinées de notre commune à une nouvelle municipalité.

Le monument aux morts a été réhabilité. Il est redevenu le lien incontournable du devoir de mémoire.



>> Place Riquet

Accès facile
Trois nouvelles places

>> La Fontaine

Depuis plusieurs années la fontaine de notre commune s'était arrêtée de couler, la volonté de notre équipe a été de redonner vie à ce symbole d'eau. L'eau c'est la vie

VIVIERS A AIMÉ



Dimanche 25 MAI

Le club de l'Aviron Viviers Montélimar Châteauneuf (AVMC) a fêté son 10ème anniversaire. Lors d'une belle journée portes-ouvertes qui a accueilli un public venu nombreux.



Samedi 21 JUIN

Summer Part.

La seconde édition de la fête de la Jeunesse « Summer Part » organisé par le collectif Even Jeun's a eu lieu place de la Roubine.



Vendredi 18 JUILLET

Cinéma en plein air

Fête de la MUSIQUE

Vendredi 20 JUIN

Fête de la Musique.

Une soirée musicale variée au cœur de la ville avec la participation d'associations Vivaroises.



Dimanche 6 JUILLET

Fête du Nautisme.

Un événement incontournable pour découvrir des activités nautiques et de pêche sur le Rhône.



Dimanche 7 SEPTEMBRE



Au mois de JUIN

La ville de Viviers a accueilli au port durant plusieurs semaines une exposition de photos célébrant les 10 ans des missions d'intérêt général de la CNR 10 ans de développement durable des territoires.



Samedi 12 JUILLET

Repas Républicain.

Sur la place de la Roubine 240 personnes se sont réunis autour du Repas Républicain suivi d'un bal et d'un magnifique feu d'artifice.



Fête du Sport

Grand succès pour la 3ème fête du sport.



Dimanche 27 JUILLET

Chantier international « Jeunesse et reconstruction ».

Des jeunes, venus d'horizons différents (Biélorussie, Espagne, Angleterre, Italie,..) sont arrivés le 27 juillet pour 15 jours. Des travaux divers portant sur le patrimoine Vivarois.

> URBANISME

Réhabilitation du centre historique

A Viviers, le patrimoine n'est pas accessoire, il constitue l'identité même de la Commune. Tel est le sens du classement en Secteur Sauvegardé du centre historique (3ème en Rhône-Alpes).

Si nous nous devons de rester ferme sur l'application du règlement du Secteur Sauvegardé, La municipalité mettra toute son énergie et sa vitalité à vous accompagner dans vos projets. Il s'agit, ensemble, de contribuer à revivifier et améliorer le cadre de vie en cœur de ville.

Il en va de la réussite de notre Secteur Sauvegardé et du bien-être de ses habitants !

SERONT A VOTRE ECOUTE :

- **M. Thierry VERON** (1)- Adjoint au Maire, chargé de l'urbanisme vous reçoit lors de sa permanence hebdomadaire ;
- **M. Jean-François VILVERT** (1), Architecte des Bâtiments de France (ABF) en charge du Secteur Sauvegardé, tient une permanence à Viviers 2 fois par mois. Ses permanences sont ouvertes à tous : particuliers, entreprises,... ayant un projet de construction ou d'aménagement intérieur comme extérieur en secteur sauvegardé. Sa consultation est gratuite.
- Le Service urbanisme de la commune(1) peut également vous aider dans la constitution de votre dossier de demande d'autorisation. Sa consultation est gratuite.

(1) Demandes de rendez-vous auprès du service urbanisme de la commune :
04 75 49 86 56

> COMBIEN ÇA COÛTE ?

SALAIRE NET DES ÉLUS

	2008	2014
Maire	1 681,51€	1 432,71€
Adjoints	580,77€	578,13€
Délégués	284,59€	204,05€



A NOTER

Un nouveau commerce
s'installe Rue de la République.
Une visite s'impose !!

La Maison des Chevaliers

Réunion publique le **25 Septembre 2014**
à 18h30 au Théâtre Municipal

facebook

Pour avoir l'info en direct "Ville de Viviers"

> LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2014

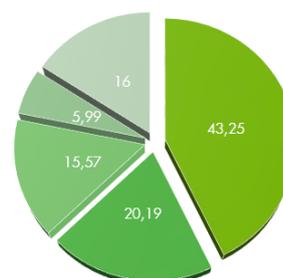
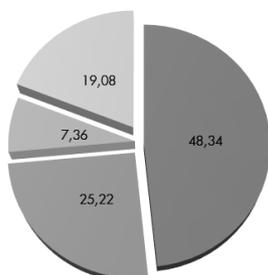
Le budget de fonctionnement sert à pouvoir aux besoins de la commune :

- ☒ Entretien des bâtiments
- ☒ Salaires des employés
- ☒ Achats de fournitures et petit matériel
- ☒ Entretien de la voirie
- ☒ Subventions et participations

Répartitions des recettes de fonctionnement : 4 758 215.70 euros	Répartitions des dépenses de fonctionnement : 4 758 215.70 euros
48.34 % Attribution de compensation DRAGA	43.25 % Charges de Personnel
25.22 % Contributions Directes	20.19 % Charges de Gestion Courante (électricité, eau, fournitures, entretien bât et voirie, contrats de maintenance)
7.36 % Dotation Globale de Fonctionnement	14.57 % Autres Charges de Gestion Courante (Indemnités élus, Subvention associations, Participations, CCAS)
19.08 % Autres Recettes (Régies, DSR, Locations, indemnité journalière, Excédent de fonction, DT de Stat)	5.99 % Charges Financières et dotations aux amortissements
	16 % Dépenses Imprévues, Virement Secteur Investissements, Charges Exceptionnelles

Le Budget Primitif Fonctionnement voté en avril est en baisse de 2.84 %.

Nota : L'excédent de fonctionnement est la différence entre les recettes et les dépenses. Cet excédent consolidé en fin d'année peut être utilisé en 2015 pour l'investissement, le remboursement du capital ou reporté sur le fonctionnement.



> LE BUDGET D'INVESTISSEMENT 2014

Le budget d'investissement à vocation à modifier, entretenir ou développer le patrimoine de la commune :

- ☒ Remboursement capital des emprunts
- ☒ Travaux de voiries et de bâtiments
- ☒ Acquisitions foncières, matériel et mobiliers
- ☒ Etudes

Répartitions des recettes d'investissement : 1 734 485.20 euros	Répartitions des dépenses d'Investissement : 1 734 485.20 euros
8.81 % Subventions	5.53 % Etudes
37.02 % Affectation du Résultat	3.29 % Dépenses Imprévues
4.03 % Taxe d'Aménagement, FCTVA	1.60 % Acquisitions foncières, matériel, mobilier, logiciels
42.74 % Virement de la Section de Fonctionnement	12.65 % Travaux de bâtiments et voirie
7.40 % Amortissements, Opérations d'ordre	39.09 % Déficit d'Investissement
	36.64 % Remboursement capital emprunt

Le Budget Primitif d'Investissement voté en avril est en baisse de 20.30 %

CHARTRE ÉTHIQUE DE L'ÉLU

Par cette charte, l'équipe municipale élue par les vivaroises et vivarois s'engage à :

- ▶ Valoriser prioritairement le bien public, le patrimoine vivarois, l'héritage de nos anciens, notre environnement naturel, nos commerces et nos entreprises,
- ▶ Instituer une gouvernance claire dans un climat de transparence, serein et propice à une réelle confiance entre élu(s) et citoyen(s),
- ▶ Veiller à ce que toutes les relations avec le personnel, les citoyens se fassent selon des règles de bonne conduite élémentaires,
- ▶ Inciter au développement économique et social de la commune,
- ▶ Ecouter avec attention et bienveillance toute doléance, et y répondre en assumant toutes nos responsabilités,
- ▶ Dire ce que nous faisons et faire ce que nous disons,
- ▶ Respecter la confiance des citoyens en leur garantissant une gestion saine et équilibrée de leur impôt,
- ▶ S'ancrer dans une démarche d'équité intergénérationnelle

Fait à Viviers, le 31 mars 2014

Christian LAVIS, Maire de Viviers et les membres du conseil municipal

TRIBUNE LIBRE

. EXPRESSION POLITIQUE

Articles dans le prochain numéro

. TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Articles dans le prochain numéro